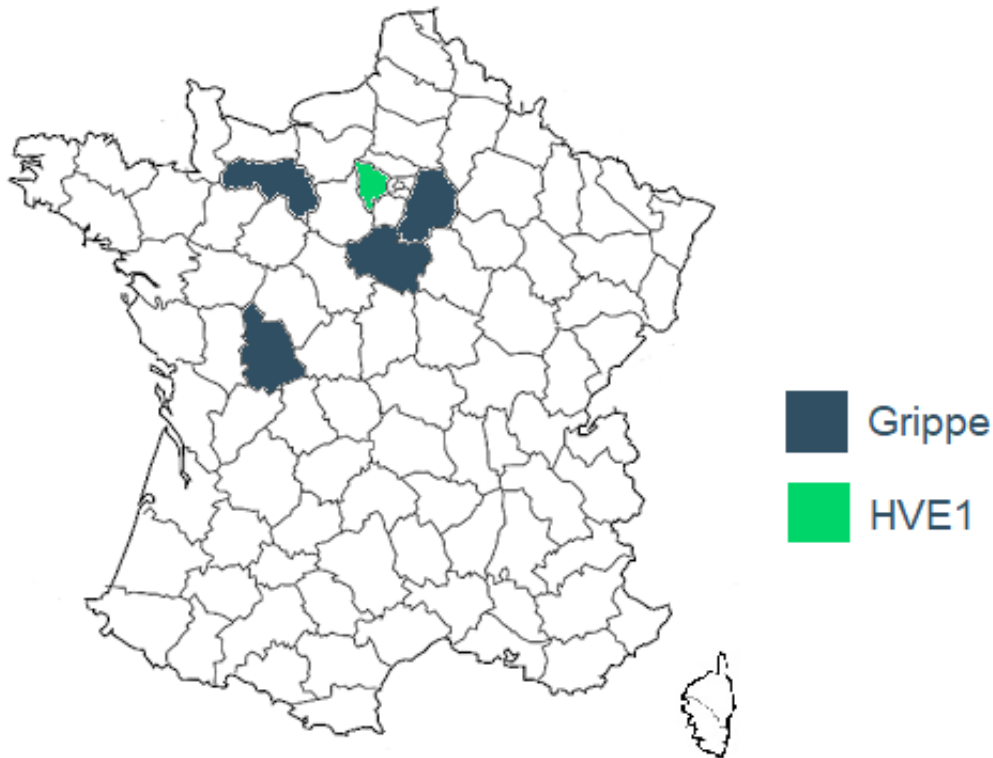


Depuis la fin d'année 2022, les cas de grippe équine se sont multipliés dans plusieurs pays d'Europe du Nord : Royaume-Uni, Pays Bas, Belgique,... mais **également en France**. Depuis début décembre, des cas sporadiques ont été confirmés dans **plusieurs départements (Vienne, Loiret) essentiellement en filières Sport et Loisir**. Ces derniers jours, il semble que la circulation virale s'intensifie et touche maintenant la filière Courses (Seine-et-Marne, Orne). Des chevaux suspects sont aussi signalés dans plusieurs autres départements.

Les chevaux touchés sont des **animaux vaccinés et non vaccinés**, avec des **symptômes plus ou moins marqués, voire absents**. En accord avec les résultats obtenus ailleurs en Europe ces derniers mois, les **souches des différents cas confirmés en France appartiennent au clade 1**

Par ailleurs, des cas d'**Herpèsvirus de type 1** ont été confirmés dans des pays limitrophes (Belgique, Allemagne) avec pour certains, des formes nerveuses, et le 01/02/2023, un cas a été détecté en France **dans le département des Yvelines**.



Pour mémoire, la vaccination contre ces maladies suppose une primo-vaccination avec **deux injections d'un vaccin** contre la Grippe équine et / ou contre la Rhinopneumonie, effectuées **dans un intervalle de temps minimum de vingt et un jours et maximum de soixante jours** suivies d'une séquence continue de rappels effectués dans un délai de 4 à 6 mois après la deuxième injection de primovaccination puis tous les 6 mois pour la Grippe et 6 à 12 mois pour la Rhinopneumonie.

